LES
TENDANCES LIBÉRALES

Les Rouges sont aussi dangereux qu'autrefois.

EXTRAIT DU « CANADIEN. »

BLUMHART & CIE., LIBRAIRES-ÉDITEURS
No. 26, rue Saint-Pierre, Basse-Ville.

1874

LES TENDANCES LIBERALES.

LES ROUGES SONT AUSSI DANGEREUX QU'AUTREFOIS.

Le bonheur et l'avenir des peuples reposent sur les principes qu'ils professent. Dans ce siècle d'impiété, le sceptiscisme et l'irréligion ont remplacé chez les nations de l'Europe la foi des âges derniers. La philosophie moderne a inculqué dans l'esprit des populations ses pernicieuses doctrines. Le catholicisme est devenu un objet de moquerie, et l'Eglise du Christ souffre persécution à une époque que l'on représente comme celle de toutes les libertés. Les sociétés, égarées par les malsaines idées du libéralisme, courent à leur perte et voient se dérouler, sans en devenir meilleures, les plus formidables cataclysmes dont l'univers a jamais été témoin.

Peu de pays n'ont pas à déplorer les ravages des doctrines que les novateurs présentent au monde au nom du progrès et de la civilisation.

Quelle voie de douleurs et d'humiliations a parcouru notre Mère-Patrie depuis que ses enfants ont renoncé aux grandes et pures traditions de leur passé ! Le titre de fille ainée de la Révolution peut, hélas, remplacer celui de fille ainée de l'Eglise, que son attachement à la foi lui avait conquis. Les châtiments redoublés dont la Providence l'a frappée, n'ont pu rappeler la France aux sentiments religieux qui ont fait sa force et sa gloire.

Le profond abaissement dans lequel la nation Française est tombée est un exemple des malheurs et des dangers que les principes du libéralisme entrainent après eux. Les idées libérales tendent à s'implanter sur la surface entière du Globe, et l'atmosphère de notre patrie commence à être souillé de leurs fétides émanations.

La voix autorisée des évêques et du clergé, les avertissements de publicistes distingués ont pu ralentir la marche du mouvement révolutionnaire, patroné parmi nous depuis environ trente ans. Mais les efforts persistants des chefs de l'école libérale, aidés de nos faciles rapports avec le vieux monde, ont fini par jeter dans notre société les germes de cette épidémie qui a pour nom le libéralisme et dont les symptômes se manifestent par le mépris de la religion catholique et de ses ministres.

Dans un pays aussi profondément attaché à sa foi que le nôtre, l'impiété rencontre des obstacles nombreux. Mais l'esprit du mal est fécond en ressources ; ses moyens sont multiples ; quand la lutte ouverte contre l'ordre civil et religieux, froisse trop le sens moral des populations, l'hypocrisie et la ruse sont des armes précieuses.

Tour à tour prétentieux et rampant, dominateur et humblement soumis, mais toujours poursuivant son œuvre de désorganisation et de révolte, le libéralisme canadien a épuisé toutes les habiletés et toutes les audaces pour arriver à son but. Le triomphe semble aujourd'hui couronner son diabolique travail ; il porte haut son étendart menaçant, et si son insolence n'est promptement réprimée, nous courions risque de traverser de longs jours d'épreuve.

Le libéralisme a pour mot d'ordre de procéder au nom du grand mot de liberté : pourtant son règne est celui de la plus révoltante tyrannie, car la liberté ne saurait reposer que dans l'ordre : et l'ordre, c'est l'éternel ennemi de la fausse liberté ou libéralisme. C'est au nom de la liberté que les libéraux de 1793 faisaient monter Louis XVI sur l'échafaud !

C'est au nom de la liberté que les libéraux d'Espagne tiennent ce malheureux pays dans l'anarchie !

C'est au nom de la liberté que le libéralisme allemand emprisonne les Evêques !

C'est au nom de la liberté que les libéraux de France ont fait la Commune et massacré Mgr. Darboy !

C'est au nom de la liberté que les libéraux d'Italie tiennent dans la captivité l'auguste vieillard qui préside aux destinées de l'univers Catholique !

Nous avons donc raison de dire que le règne du libéralisme est celui de l'anarchie et de la tyrannie.

Les principes du libéralisme sont les mêmes partout. Son but est unique, ses aspirations uniformes. Pas de pouvoir religieux ! A bas la souveraineté temporelle du Pape !

La sécularisation des biens du clergé ! L'éducation sans religion ! Le suffrage universel !

A ces traits il est impossible de ne pas reconnaître le libéralisme Canadien.

Le moment nous semble favorable pour démontrer à nos compatriotes que le rougisme implanté dans cette Province par les ennemis de la Religion et de l'ordre poursuit son œuvre lentement mais sûrement. Ses chefs d'aujourd'hui sont les mêmes hommes qui ont arboré le drapeau du libéralisme impie il y a plus de trente ans.

Ces chefs qui osèrent ainsi lever le drapeau de la révolte contre l'Eglise du Christ et ses ministres, sont Messieurs A. A. Dorion, Doutre, Laflamme, Laframboise, W. Dorion, Papin, L. A. Dessaulles, etc., etc.

Cette école recruta des adhérents parmi la jeunesse impie de l'époque, et l'on voit une phalange d'esprits pervers embrasser une cause dénoncée par les autorités religieuses comme subversive de l'ordre et des principes.

Il fallait un organe aux novateurs. On choisit un nom en rapport avec les

aspirations que l'on entretenait, et l'*Avenir* fut fondé. Le programme des libéraux démontra de quels sentiments ils étaient animés vis-à-vis des institutions de leur pays. Ils déclaraient une guerre ouverte à la religion catholique et au clergé.

Voici en quels termes, l'*Avenir* jetait l'injure à la face des ministres du Seigneur :

" Le règne des prêtres a commencé au règne des Pharaons, dans les sept années de famine. Les prêtres s'emparèrent des biens du peuple, et le tinrent dans l'ignorance et la misère afin de le dominer. Les prêtres, dans tous les temps, ont su tirer partie de la faiblesse inhérente à notre nature pour dominer et SATISFAIRE LEURS PASSIONS.

Une république démocratique N'A PAS BESOIN de prêtres. Les prêtres de l'antiquité n'étaient pas chrétiens à la vérité, mais la religion du prêtre ne fait rien du tout à l'affaire. Le clergé, dans le moyen âge, avait su amener le peuple à cet état de complète ignorance. Le clergé se rangea du côté des tyrans. Le clergé est venu à bout d'effacer presque complètement toute trace de civilisation romaine."

Les libéraux, on le voit, n'y allaient pas de main morte. Les prêtres étaient des *débauchés*, des hommes profitant de leur position pour se livrer à *leurs passions!* On déclarait que le Bas-Canada *n'a pas besoin de prêtres* car on voulait en faire une *république démocratique*, disons une espèce de commune dont Messieurs Dorion, Doutre et Cie. seraient les grands-prêtres et les chefs.

Continuons nos citations :

" Aucun des degrés de la hiérarchie ecclésiastique n'est exempt des vices qu'entraîne l'amour du pouvoir et des richesses. L'histoire de la papauté pendant une suite de siècles est l'histoire de tous les crimes qui deshonorent l'humanité."

Depuis le Vicaire de Jésus-Christ jusqu'au plus humble missionnaire, depuis saint Pierre jusqu'à PIE IX, tout ce qui appartient au sacerdoce est couvert de crimes et d'iniquités.

La papauté a été le plus fidèle gardien de la vérité et de la civilisation depuis dix-huit siècles ! Mais la devise des libéraux semble être celle de ce philosophe qui s'écriait :

" Ecrasons l'infâme ! "

" Le clergé catholique est bien trop riche, la dîme lui donne une influence indue dont il a tant abusé pour le malheur du pays."

C'est pour le *malheur du pays* que le clergé a élevé sur tous les points du pays ces maisons d'éducation qui font la gloire du nom Canadien !

C'est pour le *malheur du pays* que le clergé a fondé dans nos villes et nos campagnes ces nombreuses institutions de charité et de bienfaisance !

Encore un extrait de l'*Avenir*. Nous demandons pardon à nos lecteurs de mettre sous leurs yeux de telles infamies, mais nous voulons qu'ils se rappellent bien les principes qui ont donné naissance à ce parti qui réclame aujourd'hui la confiance du peuple !

" Les prêtres, dans tous les temps, ont su tirer parti de la faiblesse inhérente à notre nature pour dominer et satisfaire leurs passions. Les idoles faisaient l'amour : les filles étaient belles et ne donnaient le jour

qu'à de faibles mortels ressemblant aux prêtres. Chez les Perses et les Babylonniens, il existait une alliance entre l'Eglise et l'Etat qui produit les mêmes monstruosités. Les prêtres y corrompaient les peuples.

" Le Sabbat est une assemblée de sorciers et de sorcières. Les sorcières sont des personnes de mauvaise vie, les sorciers sont des PRETRES ! Pour cacher leurs turpitudes, les prêtres ont donné à ces orgies le nom de Sabbat. Le Sabbat se tenait dans le voisinage de quelque riche monastère, les diables défilaient en costume infernal, les sorcières à cheval sur un manche à balai. Puis venait le cérémonial où les sorcières trompant leurs maris... .... "

N'est-ce pas le comble de l'impiété que d'ôser comparer nos sublimes cérémonies religieuses aux rites infâmes et impurs de l'idolâtrie ? Pour détruire la Religion, le parti libéral n'a épargné aucun moyen.

Il n'est pas surprenant que le parti libéral ait fait tant d'efforts pour nous donner la représentation bâsée sur la population ou l'annexion aux Etats-Unis. Il savait que ces changements politiques diminueraient l'influence de la Religion Catholique qui aurait été à la merci de majorités hostiles. Pour les libéraux, le Catholicisme a toujours été la négation de la liberté et l'esclavage de l'intelligence. Voici leur opinion exprimée dans l'*Avenir*.

" La lecture de l'Evangile, c'est là sans doute l'unique cause de la supériorité des nations protestantes sur les nations Catholiques."

Pour arriver à donner à la race Canadienne cette *supériorité* qui est l'apanage du protestantisme, le parti libéral a constamment sacrifié les intérêts Catholiques. En cela ses partisans se sont montrés logiques avec leurs principes. Si le protestantisme donne à ses adeptes une prospérité et une *supériorité* si incontestables, il est évident qu'il nous faut au plutôt renoncer à cette religion Catholique qui tient les hommes dans l'ignorance et l'*infériorité* ? C'est ce que les libéraux ont tâché de prouver au peuple depuis trente ans. Dieu merci, les Canadiens-Français sont restés sourds à la voix des novateurs, et MM. Dorion, Doutre, Laflamme, Papin, Dessaulles ont eu pour récompense les anathèmes de l'Eglise et le mépris de leurs concitoyens.

Une citation de *L'Avenir* qui donne une idée juste des tendances libérales :

" Pie IX se prépare à rentrer dans Rome sur des monceaux de cadavres et à travers des flots de sang qu'il a fait répandre."

C'était en 1849 ; l'exil du Pape allait toucher à sa fin. Les libéraux de la vieille Europe étaient dans la consternation en voyant le Grand Pontife s'asseoir de nouveau sur ce trône de Pierre d'où ils se flattaient de l'avoir chassé pour toujours ! Leurs disciples du Canada ne purent cacher leur désappointement. Le triomphe de la démagogie Italienne était le leur. C'est Garibaldi et non Pie IX qu'ils voulaient pour Roi de Rome !

" Le clergé catholique ne peut plus aujourd'hui, pas plus que les faux dévots, faire brûler ses adversaires, grâce non au progrès qu'a fait

leur raison, mais à la philosophie qui est venu éteindre les buchers. Cependant, l'esprit est toujours le même, et si le clergé le pouvait les arguments dont il se servait seraient les mêmes. Une religion qui pour s'établir ou se maintenir a besoin de persécuter ses ennemis ne peut être qu'une religion FAUSSE ! "

Voilà ce que déclaraient les chefs du parti libéral en 1850 ! La Religion Catholique n'est qu'une religion fausse !

Nous résumons cette première époque de l'existence du libéralisme en Canada.

Le clergé est l'ennemi du progrès et de la civilisation :

Ses membres sont des séducteurs et des débauchés :

Les prêtres tiennent le peuple dans l'ignorance pour le piller et le dominer :

Les papes sont *des criminels qui déshonorent l'humanité !*

La Religion Catholique est fausse !

Donc, guerre à mort au clergé ! Lutte sans merci au Catholicisme !!

L'*Avenir* était tombé sous le mépris public. La démagogie ne pouvait rester sans organe dans la presse. Le *Pays*, de si néfaste mémoire, vit le jour en 1852.

Pas n'est besoin de prouver que les fondateurs de l'*Avenir* furent ceux du *Pays*. Personne ne saurait nier ce fait aussi incontestable que l'existence de ces deux feuilles impies.

Nous nous sommes engagés à prouver que le parti libéral dont le premier organe fut l'*Avenir* n'a pas cessé de professer des principes pernicieux jusqu'à aujourd'hui.

Nous arrivons au second âge du rougisme, dont les idées et le programme furent exposés dans le *Pays*.— Voyons si les libéraux n'étaient pas les mêmes à cette époque qu'aux premières années de leur existence comme parti. Nous citons le *Pays* de 1852.

" Le suffrage universel ; la représentation basée sur la population ; le conseil législatif électif mais par tous les citoyens ; tous les officiers ayant une autorité sur le peuple électifs ; tel est un échantillon des réformes véritables que nous demandons."

Les débuts du nouvel organe étaient dignes de son défunt prédécesseur.

Continuons :

" La démocratie ne professe pas plus le catholicisme que le protestantisme. Elle n'est pas plus saint Thomas que Luther, mais elle est pour la liberté de la conscience et la liberté des cultes."

Logiques avec cette maxime qu'ils ne professent pas plus le catholicisme que le protestantisme, les libéraux proposèrent en 1856 d'introduire dans la Province de Québec un système d'écoles sans Dieu, et favorisant *les libertés de la conscience !*

Pour faire fleurir la *liberté des cultes* M. Dorion et ses amis votaient aussi pour enlever aux citoyens la *liberté* de tester en faveur des communautés religieuses !

N'est-ce pas là une preuve que nous avons mille fois raison de dire que le libéralisme engendre la tyrannie ?

" Le cri religieux a été employé avec profit. Il est à *regretter* que *la*

religion soit ainsi introduite sur le terrain de la politique. Rien n'est plus préjudiciable à nos propres intérêts. C'est le *comble de la folie* que de risquer l'avenir du pays pour le plaisir de faire triompher TELLE OU TELLE DOCTRINE RELIGIEUSE " !

Evidemment, pour des gens qui ne professent ni *catholicisme ni protestantisme*, il y a *folie* à travailler au *triomphe de la doctrine catholique !* Il faut bannir la religion de la politique, puisqu'elle est si *préjudiciable à nos intérêts* ! !

Monseigneur de Montréal, voyant les libéraux menacer avec cette suprême audace l'ordre civil et religieux, lançait en 1858 une circulaire dont nous extrayons ce qui suit :

" Il est donc évident que le parti libéral dont ce journal est l'écho REPUDIE la religion, et qu'il ne peut ni la voir ni la rencontrer sur le terrain de la politique, car ce serait selon lui, toujours à regretter, parce que c'est une chose préjudiciable et même le comble de la folie."

Sa Grandeur a été victime des plus sanglants outrages pour avoir courageusement dénoncé aux fidèles les principes dangereux et révolutionnaires avocassés dans le *Pays ! !*

La connaissance que M. Brown avait des libéraux les lui faisait ainsi apprécier en 1863 :

" Le gouvernement offre une garantie de succès pour le Haut-Canada, dans sa demande de représentation basée sur la population et des ECOLES MIXTES ! !

Le Haut-Canada doit supporter les ministres parce que les ROUGES sont favorables à ses principes, le changememt dans le personnel ministériel en Bas-Canada est un événement aussi *heureux* pour le Haut Canada que celui opéré dans cette section. M. Dorion NE DIFFERE en rien d'avec les réformistes Haut-Canadiens. M. Holton est plutôt un Haut-Canadien dans ses vues politiques que les Haut-Canadiens eux-mêmes."

Les rouges ont applaudi à ces compliments de leur grand chef.

Notons en passant que Messieurs Letellier et Thibodeau étaient membres de ce gouvernement qui méritait les louanges de M. Brown.

Poussons plus avant nos investigations. Ajoutons un anneau de plus à cette chaîne souillée qui relie la naissance du parti libéral à son existence présente.

En 1862, le *Pays* disait *que le Pape n'est qu'un mendiant sanguinaire qui salit tout ce qu'il touche*, tandis que le *Globe*, son chef de file, comparait nos couvents à *des repaires malfamés.*

En 1867, les libéraux avaient-ils changé d'opinion ? Etaient-ils disposés à faire oublier leur passé en professant des principes plus-religieux et plus moraux ? Nous trouvons dans leur organe la déclaration suivante que l'on dirait copiée sur le programme de l'*Avenir* :

" L'intervention du prêtre dans la politique si ardemment REPOUSSÉE par les libéraux, sous l'ancienne chambre du Bas-Canada, a été souvent discutée à diverses époques depuis. De tout temps, les cliques bureaucratiques ont tenté de capturer l'appui du clergé pour couvrir du manteau de la religion leurs abus de pouvoir, leurs péculats ou leurs fautes politiques. Trop souvent des MEMBRES du clergé *éloignés par leurs fonctions des mouvements du*

monde extérieur sont tombés dans le piége tendu à leur bonne foi, ont CONFONDU l'autorité et COUVERT DE LEUR EGIDE les intriguants qui exploitaient le pouvoir. Nous nous proposons dès que l'effervescence électorale sera passée, de démontrer aux membres du clergé *qui se sont éloignés des vrais principes qui doivent guider eux et les citoyens* dans cette matière ce qu'il y a de vrai et de FAUX dans certains mandements récents et dans les commentaires auxquels ils ont donné lieu dans certaines églises. Car il est important que le conflit permanent qui surgirait infailliblement des FAUSSES doctrines, entre une partie du clergé et les laïcs, soit évité à l'avenir et que chacun *sache* à quoi s'en tenir.

Nous ne savons si c'est à cette prochaine AVALANCHE de mandement que M. Cartier faisait allusion, etc., etc.

" Nous désirons que les autorités religieuses nous LAISSENT régler avec nos adversaires nos différents politiques."

Voilà donc le clergé séquestré encore une fois dans la sacristie ! Ce ne sont pas les prêtres qui auront à renseigner le peuple sur les questions politiques qui se rattachent aux intérêts religieux ! Les libéraux et leurs organes se chargeront de ce soin ! Il faut que chacun *sache* à quoi s'en tenir sur les rapports entre le clergé et les laïcs ! Et c'est M. Dessaulles qui enseignera *à chacun* ces choses ! !

" Nous récusons donc humblement, mais *très-péremptoirement* toute autre autorité que celle de notre propre CONSCIENCE, en matière politique."

Le pays livré, sans contrôle, à la *conscience* des Laflamme et des Doutre !

" La tentative organisée sur une si grande échelle d'influencer les élections par l'autorité religieuse, c'est un fait anormal qui devra, dans l'intérêt même de la religion, DISPARAITRE des luttes politiques. Les présentes élections compteront parmi les plus extraordinaires par L'ETRANGE spectacle *de trois à quatre évêques qui se sont placés* en CONTRADICTION directe *avec les décrets d'un concile tout récent*, de plusieurs prêtres qui *foulent aux pieds* les instructions faites tout exprès par leur évêque diocésain."

Est-ce assez catégoriquement exprimé cette protestation contre l'influence et le droit légitime qu'ont les Evêques de donner des instructions à leurs ouailles ? Il faut que tout cela *disparaisse* sous le souffle empoisonné du libéralisme !

Ah ! nous savons trop ce que veut la démagogie : Repousser le prêtre de la société civile, afin de soustraire le peuple à son influence bienfaisante et civilisatrice.

Depuis mil huit cent soixante et sept jusqu'à aujourd'hui, l'histoire du libéralisme renferme des renseignements instructifs. Que nos lecteurs veuillent bien nous suivre avec attention. Ils verront si nous n'avons pas eu raison de mettre en titre de ces articles " Les rouges sont aussi dangereux qu'autrefois."

Ce laps de temps mérite d'être bien étudié, car il est la preuve que le parti libéral travaille énergiquement pour faire triompher les idées démagogiques énoncées dans le programme de ses fondateurs.

Les anathèmes de l'Eglise ont frappé les chefs sans les ramener dans les sentiers du devoir.

En 1869, l'Institut Canadien fut

condamné par le Pape pour avoir enseigné les pernicieuses doctrines du libéralisme. Cette condamnation avait été précédée de celle de l'annuaire de 1868 de l'Institut Canadien qui contenait une lecture de M. Dessaulles dans laquelle l'Eglise était proscrite de la société civile.

Quel effet eurent ces condamnations ? La rage des libéraux augmenta, et on les vit insulter plus que jamais au catholicisme et à son auguste chef.

Que disait, au nom de l'école libérale, M. Dessaulles dans une de ses lectures ?

" En Europe et en Europe seulement je vois trois hommes soutenus par quelques centaines de privilégiés, tendre leurs bras en avant pour faire rétrograder les générations. Trois hommes y luttent encore au moyen des PROSCRIPTIONS, des cachots, de l'exil, de l'échafaud, des MEURTRES juridiques, des trahisons achetées, de la séquestration intellectuelle, de l'ignorance imposée aux masses, des EXCOMMUNICATIONS et des anathèmes contre le principe fondamental, nécessaire, indéniable de toute organisation sociale régulière. Ces trois hommes : vous les connaissez comme moi. C'est Sa Majesté l'empereur d'Autriche, l'infâme bourreau de la Hongrie et de l'Italie ! c'est Sa Majesté, le czar de toutes les Russies, l'infâme bourreau de la Hongrie, de la Pologne et de la Circassie ! c'est enfin leur AMI et ALLIE le ROI de ROME, le CHEF visible du catholicisme."

Les commentaires sont inutiles. Cette citation emprunte une valeur incontestable au fait qu'elle a été approuvée par tous les chefs du rougisme qui n'ont pas eu le courage de protester contre de telles infamies débitées au nom de leur école. M. Dessaulles a continué à être honoré de leur confiance. Il est le colloborateur assidu et connu des organes libéraux.

Mais pourqnoi et par qui aurait-il été désavoué ? Il rendait les opinions de ceux avec lesquels il lutte contre le clergé et l'Eglise depuis vingt ans !

Les extraits des organes du libéralisme que nous avons cités démontrent que le parti rouge a pour programme l'anéantissement de l'influence du clergé dans la politique. On a vu qu'en 1858 Mgr. de Montréal condamna dans une circulaire adressée aux fidèles cette monstrueuse doctrine d'enlever au prêtre sa légitime autorité sur ses ouailles. Le Pape a mis à l'index l'annuaire de l'Institut Canadien de Montréal en 1868 parce que ce document propageait les mêmes erreurs. Le parti libéral s'est-il soumis aux enseignements de l'Eglise ? A-t-il renoncé aux principes dangereux et subversifs qui ont attiré sur la tête de ses chefs les anathèmes de Pie IX ?

Dans le célèbre procès Guibord, les idées émises dans l'*Avenir* et le *Pays* ont été soutenues par les chefs libéraux, les avocats de Guibord, les piliers de l'Institut Canadien.

Rappelons en peu de mots l'origine de cette cause dans laquelle le parti libéral s'est montré aussi impie qu'il y a vingt ans.

En 1858 Mgr. l'évêque de Montréal excommunia les membres de l'Institut Canadien. Quelques-uns portèrent leur cause à Rome et en 1869 la congrégation de la sainte inquisition lançait un décret con-

damnant les doctrines de l'Institut et notamment celles énoncées dans l'annuaire de 1868.

Mgr. Bourget, appuyé sur l'opinion de la Cour de Rome, priva des sacrements ceux qui continueraient à faire partie de l'Institut. Guibord décéda en 1869. A sa mort, il était membre de l'Institut. Les libéraux voulurent forcer le Curé de Notre-Dame de Montréal à l'inhumer dans le cimetière catholique. L'administrateur du diocèse de Montréal donna ordre à M. Rousselot de refuser la sépulture ecclésiastique au défunt qui était frappé d'excommunication et conséquemment privé de ses droits de catholique.

Le libéralisme poussa un long cri de rage, et l'on résolut d'asservir l'Eglise à l'autorité civile et protestante, s'il le fallait. Des procédés judiciaires furent institués. Les rouges souscrivirent de fortes sommes d'argent pour soutenir les frais du procès. En première instance, l'impiété triompha, mais la Cour d'Appel rejeta le jugement du juge Mondelet. Les libéraux ne se tinrent pas pour battus. Ils en appelèrent au Conseil Privé. Ce tribunal composé de protestants et d'ennemis de la Religion Catholique donna gain de cause au parti libéral.

Examinons les moyens invoqués par le rougisme pour appuyer ses abominables prétentions.

Dans sa plaidoirie M. Laflamme, l'un des chefs du parti libéral, s'exprimait en ces termes :

"Acceptez-vous ce système qui fait de l'Eglise Catholique un pouvoir absolument indépendant de l'Etat ? Il vous mène droit à la théocratie. Car l'Eglise réglant souverainement les choses de la conscience, et la conscience étant mêlée à tout dans les affaires humaines, pour l'honneur de l'humanité, il s'en suit que le souverain des consciences serait souverain absolu On aura ainsi la TYRANNIE la plus affreuse que les hommes aient jamais redoutée ! "

Il n'est pas de doute possible. On pose comme *principe que l'Eglise Catholique n'est pas un pouvoir indépendant de l'Etat.* C'est une proposition condamnée par le Pape, mais on sait que les libéraux prétendent *que l'histoire de la papauté est une longue suite de crimes qui déshonorent l'humanité !*

Après avoir dénoncé les circulaires lancées en 1867 par les Evêques pour aider les fidèles à exercer judicieusement leurs droits d'électeurs, M. Laflamme continue :

" Ces faits sont tellement étranges, exorbitants pour cette époque et ce continent que l'on aurait peine à y ajouter foi si nous n'en avions tous été les témoins. Rien ne peut constater d'une manière aussi évidente le progrès de cet EMPIETEMENT clérical dans le domaine politique depuis ving-cinq ans.

" Laissez se développer ce système *d'agression* et d'empiètement d'un côté, d'indifférence de l'autre, laissez le clergé maitre absolu de controler tout, de tout diriger, ajoutez à cela l'immunité des tribunaux civils, et je pense que nous arriverons bien vite à un état de choses où il serait indifférent de conserver aux Catholiques le droit de vote, et qu'il serait moins embarrassant d'en faire le recensement et de donner au clergé le droit de choisir un nombre proportionnel de représentants pour surveiller la législation dans leur intérêt. Les nations où la suprématie du temporel fut le mieux assurée

arrivèrent au plus haut degré de prospérité et de liberté."

L'*Avenir* n'a jamais nié plus énergiquement au prêtre sa qualité de citoyen. Car lui refuser le droit de donner son opinion sur les événements politiques, c'est le priver d'un privilége qui est commun à tout sujet britannique. Singulière contradiction !

Le parti libéral veut le suffrage universel, et il dénie au prêtre le droit de penser en politique et conséquemment le droit de vote ! Les rebuts de la société se prononceraient sur les affaires du Pays et le Prêtre Catholique ne le pourrait pas ! ! Voilà les conséquences des doctrines libérales !

M. Laflamme qualifie comme suit le jugement du Pape condamnant l'Institut Canadien.

" Il est pénible de songer qu'un tribunal, un juge quelconque qui prétend exercer un ministère aussi auguste que celui de retrancher de la communion des fidèles, de priver des avantages de la religion des membres de l'Eglise, puisse adopter et suivre des règles aussi étrangères et contraires à toutes les maximes d'éternelle justice ! "

Le savant avocat à la fin de son plaidoyer s'écrie :

" Jamais depuis la cession du pays il ne s'est présenté une occasion aussi urgente d'invoquer ces principes ; car jamais on a porté aussi loin l'arbitraire et l'OPPRESSION. Des idées nouvelles, étranges nous ont envahi ; le clergé oubliant les lois fondamentales de la constitution qui nous régit, méconnaissant l'autorité établie, affirme partout et en tout sa suprématie ! "

M. Laflamme est l'un des chefs reconnus du parti libéral.

A l'heure où cet avocat de l'impiété voyait triompher ses principes devant le conseil privé, un organe du libéralisme publiait une biographie remplie des plus pompeux éloges à son adresse.

Citons maintenant l'opinion de M. Joseph Doutre que le parti libéral a songé à diverses reprises à substituer à l'hon. M. Dorion comme son chef. Rendons à M. Doutre cette justice de reconnaître qu'il a le courage de ses opinions : il déteste le clergé et l'autorité religieuse, et dans aucune circonstance il n'a failli devant l'expression de ses idées. Il a droit au titre de franc impie.

A la demande de la veuve Guibord, la fabrique de Montréal avait opposé une exception dont voici la teneur :

" Les tribunaux n'ont aucune autorité quelconque de s'enquérir du motif ou de la raison du refus de sépulture, parce que les autorités catholiques romaines ne sont soumises à aucun pouvoir civil quelconque et que, d'après notre droit public l'Eglise est entièrement et absolument indépendante de l'Etat."

M. Doutre proteste en ces termes contre cette doctrine.

" Cette troisième exception est l'expression de ce système qui, au moyen de compressions morales, de circonvallations chinoises, emprisonne et atrophie l'intelligence et la raison humaine, pour en composer la foi grasse. La foi grasse, c'est le cerveau humain réduit à l'état d'une pâte inintelligente, qu'une classe de PATISSIERS BREVETÉS mani-

pulent et transforment en toutes sortes de brioches fantastiques. C'est l'homme devenu automate, impropre à toute conception individuelle, parlant ou écrivant sous l'impulsion d'un ressort placé dans la main de l'INGENIEUR BREVETÉ."

Ce *patissier*, cet *ingénieur bréveté*, c'est le prêtre catholique !

L'*Avenir* et le *Pays* accusaient le clergé de tenir le peuple dans l'Ignorance. M. Doutre formule la même calomnie.

" *Certains hommes* se croient savants parce qu'ils ont presque réussi à être seuls à savoir lire dans toute une paroisse. Après avoir, par un système ingénieusement inventé, réussi à maintenir l'ignorance en dépit des écoles, ces savants industriels de foie gras ou de foi grasse en sont arrivés à croire qu'il n'y a plus de loi que celle de leur caprice."

Veut-on avoir une idée exacte de la haine des libéraux pour le clergé ! lisons les lignes suivantes extraites du discours de M. Doutre :

" Il y a dans le monde un cercle d'hommes en conspiration permanente contre tout ce qui fait le bonheur matériel et moral de l'humanité — un cercle d'hommes qui se disent catholiques et qui trente-sept fois ont été proscrits par le pape et les princes de tous les pays catholiques.— Dans ces permutations le génie du mal est passé *du serpent* dans ce cercle d'hommes. Vous le proscrivez, vous le morcelez, vous le tranchez en cent morceaux pour le livrer aux vents destructeurs — et lentement, sourdement, silencieusement ces morceaux se cherchent dans l'ombre, de l'Afrique à l'Europe, de l'Asie à l'Amérique — et le serpent se recompose avec une recrudescence de venin et de haine contre la société chrétienne, et lorsque vous le croyez disparu pour toujours, enfoncé sous les couches séculaires de l'exécration des hommes, vous voyez reparaitre sa tête HIDEUSE, vous le voyez étendre autour du tronc et des membres de la société ses replis tortueux et VISQUEUX, pour étouffer le corps et l'âme de sa victime qui est le monde civilisé.

" Les clients de nos adversaires, ce sont les JÉSUITES ; ce sont eux qui avec leur art INFÉRNAL, plaident ici sous le nom des curés et marguilliers de Montréal et qui en ce moment rient sous cape du bon tour qu'ils jouent à toute la population de la mettre ainsi en émoi, sans que le bout de leurs doigts y paraisse.

" Déjà notre société étreinte dans les *replis* du SERPENT allait expirer sans jeter le cri d'alarme. C'est la main d'un mort qui la rappellera à la vie, c'est Guibord encore gisant sur le sol qui arrachera le masque de la défense. Honneur soit rendu aux sauvages de ce continent qui avaient commencé à supprimer du sol Canadien la première semence de la sainte société de Jésus ! !"

Devant de tels blasphèmes on reste stupéfait ! Quand on songe qu'un homme civilisé peut pousser sa rage contre le clergé jusqu'à approuver les massacres des Pères Brébœuf et Lallemand par les sauvages ! Voilà où conduisent les idées libérales.

L'annuaire de l'Institut Canadien publié en 1870 contient le défi le plus audacieux à l'autorité Religieuse :

" Nous pouvons donc espérer que les efforts terribles qui se sont faits récemment pour détruire cette association sous le FAUX PRETEXTE qu'elle offre un danger pour les idées religieuses, n'atteindront pas le but vers lequel on les a diri-

gés avec tant d'activité, de tactique et même de colères, et que l'Institut dont on a tant fait pour préparer la mort, va au contraire reprendre plus de vie, de force et de prospérité que jamais. La PERSECUTION acharnée que nous avons subie a porté nombre de nos concitoyens à demander d'être admis comme membres actifs de l'Institut.

"Depuis les DÉCRETS ROMAINS de juillet dernier, dont l'un, celui de l'inquisition Romaine, à été évidemment surpris au tribunal sur de fausses représentations des faits qui l'ont motivé, depuis ces décrets, dis-je, cent vingt-quatre membres actifs ont été admis et douze démissions seulement ont été reçues.

" En voilà assez, ce semble, pour montrer l'impuissance de TENTATIVES INDISCRÈTES dans lesquelles l'hostilité à l'avancement intellectuel de la population se manifeste trop ouvertement pour l'honneur de *ceux qui les organisent*, et pour faire comprendre à ceux qui se laissent beaucoup trop guider par *leur passion de dominer*, qu'il est difficile de parvenir à baillonner toute une population, et de la forcer à s'agenouiller devant des prétentions qui ne sont plus de son siècle et que l'on n'ôse plus manifester dans la plupart des pays civilisés.

" L'esprit public tend évidemment à protester contre *l'intolérance* qui gronde autour de nous et qui demain atteindra peut-être ceux dont elle fait ses instruments aujourd'hui ; et la récente expression de cette intolérance qui s'est résumée dans un outrage public à la mémoire d'un digne confrère et ami que nous avons perdu, a fait voir à bien des gens sérieux que nous avons affaire à des hommes qui, si on les laisse une fois prendre un pied en auront bientôt pris dix, et qui semblent ne plus comprendre parmi nous que le langage de la PROSCRIPTION et de L'ANATHÈME ! "

Ainsi, pour les libéraux, les excommunications du Pape ne sont que des *tentatives indiscrètes*, *des efforts terribles*, *des faux prétextes*, *de l'intolérance*, *des prétentions qui ne sont plus de ce siècle !*

Et ces hommes ôsent réclamer la confiance des catholiques de ce pays ! Ils osent parler de leur dévouement à la religion !

Le même annuaire renferme une lecture de l'hon. M. Dessaulles qui n'est qu'un long cri de fureur contre le Pape, les évêques et les prêtres.

" Il serait vraiment utile que ceux qui la représentent ici (l'Eglise) voulussent bien consentir à relire un peu plus souvent leur droit ecclésiastique pour se mieux pénétrer de son véritable esprit ; et eussent aussi un peu plus souvent recours à leurs auteurs de théologie pour y puiser les belles notions de mansuétude pastorale que l'on y trouve consignées chaque page, au lieu de ne songer qu'à faire de la RIGUEUR ARBITRAIRE. Nous nous prenons trop souvent à regretter de les voir regarder leurs *passions religieuses et leurs petites hostilités personnelles* comme l'expression légitime et normale des règles de l'Eglise ! "

Le mépris de la religion et de ses ministres est-il assez clairement affiché dans ces citations d'écrits qui ne datent que de trois années et qui ont été reçus aux applaudissements du parti libéral.

Dans un ouvrage infâme intitulé " La grande guerre ecclésiastique," l'hon. M. Dessaulles reproche au clergé de donner son opinion sur les affaires politiques, en ces termes :

" Voilà les *abominations* dont certains prêtres se rendent coupables! Voilà comme ils abusent IMPUDEMMENT des choses saintes! Voilà comme ils trompent les *ignorants* au nom de Dieu! Or de deux choses l'une : ou ces prêtres n'ont pas la foi qu'ils prêchent et se moquent des choses les plus sacrées, ou ils sont dans la plus *épouvantable* ignorance de leurs devoirs! La dernière élection du comté de Québec nous a montré une fois de plus le clergé sous le jour le plus odieux possible! Car à l'arrogance de son opposition envers le *candidat libéral*, à la honte des insultes *brutales* et personnelles qui lui ont été adressées en chaire, les curés du comté, à une ou deux exceptions près, ont joint l'HYPOCRISIE et la fausse représentation préméditée des faits!"

Ces saletés ont été publiées en 1873, et pas une voix dans la presse libérale ne s'est élevée pour protester contre l'insulteur du clergé du Canada.

Cette même année 1873 vit l'*Evénement* traîner dans la boue les curés du comté de Québec, qui avaient dénoncé la corruption et les manœuvres illicites dont le candidat libéral se servait pour influencer le corps électoral.

C'est aussi en 1873 que M. Joly affirma en plein parlement que le serment est une *chose banale*. Mgr. L'Archevêque fut obligé d'écrire une lettre de censure à l'*Evénement* qui soutenait la doctrine de son digne chef.

En 1874, nos libéraux ne sont pas restés inactifs. Ils ont continué leur croisade contre l'influence du clergé avec vigueur. M. Doutre a fait à Londres une lecture aussi violente que mensongère sur l'Episcopat et es prêtres du Canada. Aucun des organes du libéralisme n'a protesté : M. Doutre exprimait leurs idées.

Le document suivant justifie pleinement le titre que nous avons adopté : " Les rouges sont aussi dangereux qu'autrefois."

L'*Avenir* avait pour programme de renfermer le prêtre dans la sacristie. Voyons si les libéraux d'aujourd'hui n'entretiennent pas encore les mêmes idées.

Nous citons les motifs invoqués par le docteur Beaupré, un libéral, pour contester l'élection de M. Baby :

" Que la dite élection du dit L. F. G. Baby est en outre *illégale*, *irrégulière et nulle*, *parceque* dans les paroisses de St. Thomas, Ste. Elisabeth, St. Félix de Valois et St. Jean de Matha, dans le dit district électoral de Joliette, les électeurs ont été influencés d'une manière INDUE et ILLÉGALE *par les membres* du CLERGÉ *catholique*, *curés en charge des dites paroisses respectivement*, *savoir* : Par le Révd. Joseph Octave Chicoine, curé de la paroisse de St. Thomas, par le Révd. A. Dupuis, curé de la paroisse de Ste. Elisabeth, par le Révd. Louis Isaac Martel, curé de la paroisse de St. Félix de Valois, par le Révd. David A. Gravel, curé de la paroisse de St. Jean de Matha, qui ont *abusé de leur autorité religieuse* pour TROMPER *et intimider* les dits électeurs, etc., etc. Que par l'exercice *indu et illégal de l'influence des membres du clergé catholique* et nommément de la part des curés des paroisses de St. Thomas, de Ste. Elisabeth, de St. Félix de Valois et de St. Jean de Matha, par *l'abus de leur autorité religieuse* en donnant à entendre aux dits électeurs qu'ils engageraient leur conscience et pécheraient en votant pour M. Beaupré, et AUSSI PAR LE PAYMENT *des sommes de deniers*, *récompenses*

et la délivrance de LIQUEURS *spiritueuses, comestibles et autres choses, par la remise des dettes aux électeurs* du dit district électoral de Joliette."

Voilà donc cinq curés accusés dans un document public d'avoir exercé une *influence indue*, d'avoir *enivré* les électeurs, de les avoir achetés, d'avoir enfin exercé la plus hideuse corruption.

En présence de sembables faits, n'est-ce pas un devoir pour nous catholiques de protester contre les principes pervers des libéraux ?

Nous nous flattons d'avoir démontré que les principes qui ont présidé à la fondation du parti libéral sont encore ceux qui guident les chefs du rougisme. Nous n'avons falsifié aucun fait, changé aucune date. L'on ne nous accusera pas de partialité ou de mauvais vouloir dans l'appréciation des idées de nos adversaires, nous avons cité textuellement leurs journaux, leurs publicistes et leurs orateurs.

Depuis l'existence du libéralisme jusqu'à aujourd'hui, il s'est fait un travail constant contre la religion Catholique et le clergé. La divise avoué de nos adversaires a été l'anéantissement de l'influence religieuse dans ce Pays.

Nos compatriotes sont ils décidés à entrer dans cette voie qui leur est ouverte par les libéraux ?

Nous, Catholiques et Canadiens-Français, avons-nous raison de bannir le prêtre de la société civile ?

Son influence a-t-elle été pernicieuse à notre nationalité ?

Aux jours de nos grandes luttes, ne l'avons-nous pas toujours trouvé prêt à défendre nos droits ?

Voulons-nous le suffrage universel éprouvé par l'Eglise comme l'ennemi le plus dangereux de l'ordre et des sociétés ?

Le parti libéral s'en est constitué le défenseur

Voulons-nous des écoles sans Dieu ?

Le parti libéral a cherché à les imposer à notre Province !

Voulons-nous soumettre l'Eglise à l'Etat ?

Le parti libéral vient de consacrer solennellement ce principe dans la trop fameuse affaire Guibord.

Dans cette Province, les principes du libéralisme, bien compris, ne sauraient être acceptés. La population si catholique de nos campagnes et de nos villes professe des idées religieuses et conséqumment conservatrices.